

Legs de la succession de Claude JOUAN.

## Conseil d'administration du 8 mars 2021

### Délibération 2021/03/CA-018

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;*

*Vu les dispositions testamentaires de M. Claude JOUAN ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers acceptent le legs de la succession de Monsieur Claude JOUAN, d'un montant total évalué à 112 236,76 €, en faveur de la Faculté de Médecine de Toulouse Rangueil.**

Toulouse, le 8 mars 2021

Le Président,



Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 36  
Nombre de membres présents ou représentés : 36

Nombre de voix favorables : 36  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0